



**Compte rendu de la Réunion
du Conseil d'Administration de la Caisse des écoles de Viry-
Châtillon
du 8 avril 2019**

	Présent	Absent	Pouvoir à
ALMEIDA Catherine		X	Virginie Cannavo'
BEAURAIN Jackie	X		
CAILLAUD Clément	X		
CANNAVO' Virginie	X		
CAPELO Vanessa	X		
EECKHOUDT Marie-France	X		
SZELONG Sébastien		X	Amandine WU
MEUNIER Florence	X		
PETIT-ARAKELIAN Dominique		X	
REDON Claudette		X	Clément CAILLAUD
TIREL-DUHAMEL Adeline		X	
VILAIN Jean-Marie		X	Vanessa Capelo
WU Amandine	X		
WURRY Virginie	X		

Au regard du nombre de personnes présentes et représentées, le quorum est atteint et le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Clément CAILLAUD

Ordre du jour :

1 - Compte de gestion 2018

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'approuver le compte de gestion principal 2018,
- de se prononcer sur les éventuelles observations et réserves et sur le compte de gestion principal dressé par la responsable des finances publiques.

Nombre de voix pour : 12

Nombre de voix contre : 0

Abstentions : 0

Observations : /

2 – Compte Administratif 2018

Il est demandé au Conseil d'Administration :

- de donner acte au Président de la présentation du Compte administratif 2018
- d'approuver le compte administratif 2018
- de constater pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser
- d'arrêter les résultats définitifs

Nombre de voix pour : 11

Nombre de voix contre : 0

Abstentions : 0

Observations : Madame Vanessa CAPELO, Vice-Présidente ne prenant pas part au vote, est sortie de la salle du Conseil d'administration au moment du vote puisqu'elle présidait la séance, conformément à l'article L 2121-14 du CGCT.

3- Affectation définitive des résultats de l'exercice 2018 sur l'exercice 2019

Il est donc proposé au Conseil d'Administration d'affecter définitivement les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement au budget primitif 2018 de la Caisse des écoles avec les montants suivants :

• Résultat de la section de fonctionnement 2018 :	76 195,72 €
• Capacité de financement de la section d'investissement 2018 :	4 276,80 €
• Affectation du résultat de fonctionnement au compte 1068 :	0 €
• Reprise du solde en section de fonctionnement compte 002:	76 195,72 €
• Reprise de l'excédent en section d'investissement compte 001 :	8 747,55 €

Nombre de voix pour : 12

Nombre de voix contre : 0

Abstentions : 0

Observations : /

4- Budget Primitif 2019

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur l'adoption du budget primitif 2019 de la Caisse des écoles.

Nombre de voix pour : 12

Nombre de voix contre : 0

Abstentions : 0

Observations : /

5- Désignation du prestataire pour la remise des dictionnaires et/ou calculatrices

Il est proposé au Conseil d'Administration de désigner Lire Demain, dont l'offre est économiquement la plus avantageuse, comme prestataire pour assurer les commandes liées à la remise des dictionnaires et calculatrices.

Nombre de voix pour : 12

Nombre de voix contre : 0

Abstentions : 0
Observations : /

6 – Signature de la convention de refacturation concernant le projet d'accueil des enfants en situation de handicap sur les différents temps enfance de la ville

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver les termes de la convention et d'autoriser le Président de la Caisse des Ecoles à la signer.

Nombre de voix pour : 12
Nombre de voix contre : 0
Abstentions : 0
Observations : /

7 – Signature de l'appel à projets et des conventions « Fonds public et territoires » de la CAF pour le projet d'accueil des enfants en situation de handicap

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser le Maire, Président de la Caisse des écoles, à signer les appels à projets et conventions du «Fonds Publics et territoires» de la CAF, ainsi tout document y afférant.

Nombre de voix pour : 12
Nombre de voix contre : 0
Abstentions : 0
Observations : /

8 – Ajustement du RIFSEEP

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur l'instauration de la part IFSE du RIFSEEP au 1^{er} mai 2019.

Nombre de voix pour : 12
Nombre de voix contre : 0
Abstentions : 0
Observations : /

9 – Modification des règles d'attribution de titres restaurant au personnel de la Caisse des Ecoles

Il est donc demandé aux membres du Conseil d'administration de se prononcer sur la proposition de modification des règles d'attribution des titres restaurant au personnel permanent de la Caisse des écoles.

Nombre de voix pour : 12
Nombre de voix contre : 0
Abstentions : 0
Observations : /

Jean Marie VILAIN,
Président de la Caisse des Écoles

